

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA MAISON DE L'INTERCOMMUNALITE DE HAUTE-TARENTEAISE



DATE DE CONVOCATION :

Le 13 avril 2015

NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES EN EXERCICE : 34
NOMBRE DE DELEGUES TITULAIRES PRESENTS : 18
NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 16
- AYANT DONNE POUVOIR : 6

Le lundi 20 avril 2015 à 18h30, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil municipal de Val d'Isère, sous la Présidence de Monsieur Gaston PASCAL MOUSSELARD.

ETAIENT PRESENTS :

Madame Jacqueline POLETTI, Messieurs Jean-Luc CRETIER, Michel GIRAUDY (Bourg-Saint-Maurice)
Messieurs Gilles FLANDIN, Jean-Pierre MOREL (Les Chapelles)
Messieurs Jean-Claude FRAISSARD, Laurent HANICOTTE (Montvalezan)
Monsieur Paul CUSIN-ROLLET (Sainte-Foy-Tarentaise)
Messieurs Jean-Luc PENNA, Oliver PETIT (Séze)
Madame Maud VALLA, Monsieur Gilles MAZZEGA (Tignes)
Madame Audrey NALIN, Messieurs Marc BAUER, Patrick MARTIN, Gérard MATTIS (Val d'Isère)
Messieurs Gaston PASCAL-MOUSSELARD, Robert PASCAL-MOUSSELARD (Villaroger)

ETAIENT EXCUSES :

Mesdames Marie-Agnès ARPIN (pouvoir à Olivier PETIT), Clémence BERGER-SABBATEL, Séverine FONTAINE (pouvoir à Maud VALLA), Claude MAHNANA, Arlette NOIR, Simone PERGET (pouvoir à Jean-Luc CRETIER), Emmanuelle VAUDEY, Messieurs Georges CHARRIERE, Léon EMPEREUR, Alain EMPRIN, Louis GARNIER (pouvoir à Michel GIRAUDY), Éric MINORET, Fabien RAISSON (pouvoir à Jean-Luc PENNA), Xavier TISSOT, Georges TRESALLET (pouvoir à Jacqueline POLETTI), Jean-Christophe VITALE.

SECRETARE DE SEANCE : Madame Audrey NALIN

N°2015-18 EXPLOITATION DES QUATRE DECHETTERIES DE HAUTE TARENTEISE

Le Président rappelle la consultation lancée pour l'exploitation des quatre déchetteries de Haute Tarentaise, composée de 3 lots :

Lot 1 : accueil du public, gardiennage, tri des déchets, entretien, démantèlement des matériaux et acheminement des déchets électriques et électroniques au point de regroupement

Lot 2 : transport et traitement des déchets (hors déchets dangereux des ménages) avec mise à disposition de contenants

Lot 3 : transport et traitement des déchets dangereux des ménages

A l'issue de la procédure, les offres déposées ont été :

Lot 1 : TRIALP

Lot 2 : NANTET LOCABENNES et SITA CENTRE EST

Lot 3 : VALESPACE

La commission d'appel d'offres s'est réunie les 1^{er} et 15 avril 2015, et suite à l'analyse des offres, propose d'attribuer le marché à :

Lot 1 : TRIALP pour un montant estimatif annuel de 392 294,10 € TTC

Lot 2 : NANTET LOCABENNES pour un montant estimatif annuel de 792 140,80 € TTC

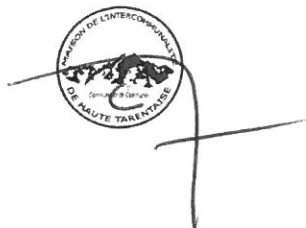
Lot 3 : VALESPACE pour un montant estimatif annuel de 6 176,51€ TTC

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de:

- **AUTORISER** le Président à signer les pièces du marché pour l'ensemble des lots, et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Gaston PASCAL MOUSSELARD**



SOUS-PREFECTURE
ALBERTVILLE

22 AVR. 2015

RECEPISSE